

655 - Contrats Départementaux

Contrats Départementaux de développement territorial et humain - Projet de convention partenariale entre le Département, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller

CD/2019/118

Service chef de file :

A3 - Délégation à l'action territoriale

A320 - Délégation territoriale nord

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibérations du Conseil Départemental CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de renforcer son partenariat avec les acteurs locaux, en proposant des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord le 11 décembre 2017 (délibération n° CD/2017/077).

Le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller (CHDB) entendent conjuguer leurs objectifs et leurs moyens financiers pour favoriser le développement, l'attractivité et la qualité de services du territoire de Bischwiller, au travers d'une «convention-cadre» de partenariat.

Cette convention partenariale a pour objet de mobiliser les partenaires autour de projets opérationnels, s'inscrivant dans des enjeux communs et des priorités partagées. Elle portera sur 4 projets, portés soit par la Ville de Bischwiller, soit par le CHDB. Pour chacun de ces projets, les cosignataires s'engagent sur leur cofinancement, accompagné d'engagements réciproques des partenaires pour leur réalisation.

Le présent rapport propose à l'Assemblée départementale d'approuver le projet de convention partenariale entre le Département, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le CHDB, et d'attribuer des subventions pour 4 projets, pour un montant total de 2 212 850€.

Le Département a souhaité accompagner le développement des territoires sur la durée,

en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, et des entreprises.

L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesses économiques et territoires d'avenir pour leurs habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Ville de Bischwiller et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ont approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Nord respectivement le 5 et le 8 février 2018.

1 – Un projet de territoire partagé, construit autour d'enjeux communs :

Le Département du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller entendent conjuguer leurs objectifs et leurs moyens financiers pour favoriser le développement, l'attractivité et la qualité de services du territoire de Bischwiller.

Pour le Département, il s'agit ainsi de faire alliance avec la ville de Bischwiller, 9^{ème} ville du Bas-Rhin avec 12 700 habitants. Aujourd'hui, Bischwiller est identifiée comme défavorisée, du point de vue de différents indicateurs socio-économiques. Cependant, Bischwiller dispose de nombreux équipements, infrastructures et services de qualité, aussi bien éducatifs, sportifs que culturels. La ville accueille aussi un pôle gériatrique majeur sur le plan départemental, ainsi que de nombreux établissements et services médicosociaux pour personnes en situation de handicap.

L'alliance se développe aussi avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau, qui s'est constituée le 1^{er} janvier 2017, et qui est, avec ses 96 000 habitants la 4^{ème} intercommunalité la plus importante d'Alsace.

De plus, le partenariat se constitue avec le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, établissement de santé qui est un acteur et un employeur majeur du territoire et compte plus de 700 agents. Il offre 918 places et lits, dans ses 3 pôles cliniques : « médecine et réadaptation », « hébergements et soins gériatriques » et « accompagnement handicaps ». C'est un établissement de référence dans la prise en charge gériatrique et du handicap.

La présente convention s'inscrit dans la stratégie conjointe des collectivités et établissements signataires pour répondre aux grands enjeux de ce territoire, énoncés ci-après :

L'enjeu de la revitalisation du centre bourg :

La volonté des partenaires vise à déployer une stratégie d'ensemble qui entend surmonter les handicaps de la ville de Bischwiller qui est classée au 191^{ème} rang de la Dotation de Solidarité Urbaine des communes de plus de 10 000 habitants, et à améliorer

la qualité de vie et l'image de la ville de Bischwiller dans tous les domaines de l'action publique : urbanisme, commerces, déplacements, équipements scolaires, sportifs et de loisirs, cohésion sociale et accès à la culture.

Cela passe également par l'intervention sur l'habitat, au travers de différents dispositifs, permettant la réalisation de programmes de logements adaptés aux besoins. Ainsi la ville a lancé le projet d'aménagement de la ZAC Baumgarten avec plus de 800 logements qui seront réalisés dans les vingt prochaines années et qui permettront d'attirer des familles de catégories socio-économiques moyennes et supérieures sous-représentées actuellement à Bischwiller.

La Ville a décidé de déployer le dispositif départemental de sauvegarde et de valorisation du patrimoine bâti alsacien et souhaite expérimenter un projet de maison alsacienne du XXIème siècle pour consolider le référentiel départemental et développer de nouveaux projets comme par exemple autour de l'habitat ouvrier.

L'enjeu de la réussite éducative et de la vitalité des services à la population :

Le Département du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération et le CHDB promeuvent et soutiennent les initiatives qui concourent au dynamisme et à l'attractivité du territoire de Bischwiller, à travers les axes suivants :

- l'engagement d'un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) sur la thématique de l'orientation, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération et notamment en lien avec le collège André Maurois de Bischwiller ;
- la mise en œuvre des préconisations du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public, par exemple dans le cadre de l'évolution de la Maison de Services de Bischwiller qui accueille notamment le Centre Médico-Social du Département et une antenne de la Mission locale d'Alsace du Nord, vers une maison France Services ;
- la restructuration du collège André Maurois de Bischwiller suite à la fusion des deux collèges pour 9 M€ ;
- la création d'un tiers-lieu, espace de citoyenneté au sein du Quartier Prioritaire de la Ville dans l'Espace Charron/Pharmacien ;
- la réhabilitation du Hall Kummer ;
- la lecture publique avec la mise en réseau de la médiathèque de Bischwiller avec les autres structures de la CAH ;
- l'action sociale de proximité et l'insertion professionnelle.

L'enjeu de la santé :

Le Département du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller et l'hôpital de Haguenau-Wissembourg-Bischwiller œuvrent, conjointement avec le PETR de l'Alsace du Nord, à une meilleure prise en compte, par les autorités sanitaires nationales et régionales, des besoins et des intérêts locaux tels que :

- la nécessité d'une organisation sanitaire régionale plus efficace, et sa mise en cohérence avec les réalités du territoire et les atouts locaux ;
- l'élaboration d'un Plan d'Action Territorial en Santé de proximité dans l'objectif d'aboutir à l'adoption d'un contrat local de santé médicosocial dès lors que tous les partenaires soient d'accord avec toutes les implications qui en découlent ;
- le développement d'une filière d'excellence en matière sanitaire et médico-sociale et notamment par l'extension/rénovation de l'institut de formation du Centre Hospitalier

dédié aux métiers du grand âge.

La ville de Bischwiller en partenariat avec le Département du Bas-Rhin, la fondation Sonnenhof, le Centre Hospitalier et les autres acteurs intéressés, ambitionne de créer, à l'échelle de la ville, un pôle d'excellence dans l'accompagnement des séniors et du handicap.

L'enjeu d'un territoire connecté à énergie positive :

Le Département du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller et la Communauté d'Agglomération partagent la même vision des priorités en matière de mobilités, parmi lesquelles le développement des itinéraires cyclables, en favorisant les réalisations innovantes et notamment en expérimentant une piste cyclable à haut niveau de service entre Haguenau et Bischwiller, projet financé dans le cadre de la convention partenariale entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Département, adoptée le 26 juin 2019.

Pour soutenir l'émergence de solutions concrètes et ayant un impact dans le quotidien des habitants, le Département et la Ville de Bischwiller décident d'œuvrer collectivement pour impulser des projets territoriaux intégrant les enjeux de la transition énergétique, comme le projet de réseau de chaleur et de chaufferie biomasse mutualisée entre équipements publics porté par la ville de Bischwiller.

2 – Quatre projets au service de l'ambition du développement du territoire de Bischwiller :

Après avoir présenté dans son préambule et article 1 les orientations stratégiques définies par le Département et ses partenaires, le projet de convention partenariale a pour objet de définir les engagements financiers des cosignataires, et leurs **engagements réciproques pour 4 projets** déclinés dans 3 domaines comme suit.

Le détail des engagements réciproques de chacun des partenaires est précisé dans la proposition de convention partenariale (article 3) jointe en annexe au présent rapport.

a. Projets au titre des équipements publics et de l'offre de services au public :

La création d'un lieu de citoyenneté dans l'Espace Charrons/Pharmaciens :

L'espace Charrons-Pharmaciens est un ensemble de trois bâtiments mitoyens, propriété de la Ville de Bischwiller, qui est situé au centre-ville dans le quartier prioritaire de la politique de la ville. Son occupation a évolué au fil des années entre commerces, associations et logements à l'étage. Actuellement, les logements sont tous inoccupés.

La Ville de Bischwiller souhaite réaliser une opération exemplaire ayant pour objectif la préservation du patrimoine par la mise en valeur de ce bâti. L'ensemble sera composé de 5 logements conventionnés à l'étage et d'espaces publics au rez-de-chaussée avec :

- la Vitrine des Arts, espace culturel ;
- un espace associatif au bénéfice des habitants du quartier (conseil citoyen, adulte-relais, CASF, etc.) mais aussi en lien avec la cité scolaire André Maurois dans le cadre du PEPS ;
- un jardin intérieur.

Engagements réciproques proposés :

Les partenaires s'engagent à développer plusieurs axes de coopération, visant à construire et à développer dans ce futur lieu, des actions éducatives, culturelles, sociales

et favoriser l'insertion professionnelle par l'activité économique, en lien avec d'autres partenaires associatifs.

La restructuration du Hall Chrétien Kummer :

La commune de Bischwiller a acquis auprès de la Société de Gymnastique le bâtiment « Hall Kummer » ainsi que le parc de stationnement. La Ville a fait étudier la transformation et l'extension de l'ensemble avec comme besoins retenus :

- une salle polyvalente d'environ 450 m² servant aux écoles et aux associations durant la semaine et pour des manifestations festives le week-end,
- un espace privatif de danse pour la Société de Gymnastique,
- un dojo avec une surface de 365 m² pour les entraînements du club et des scolaires.

Les collégiens utilisent toute l'année le dojo actuel, ainsi que le hall Kummer. Après restructuration, ils seront à nouveau accueillis sur le site.

Engagements réciproques proposés :

L'objectif des partenaires est de disposer d'équipements sportifs suffisamment calibrés pour répondre aux besoins de la pratique sportive des collégiens.

La Ville de Bischwiller s'engage à accorder la gratuité de tous les équipements sportifs utilisés par les collégiens de la cité scolaire Maurois sur une période de 8 années à partir de la rentrée scolaire 2020, puis à appliquer un tarif préférentiel sur une période de sept ans.

b. Projets au titre de l'habitat et de l'énergie :

La création d'un réseau de chaleur :

La Ville de Bischwiller, avec l'aide du Département et de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a fait réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur. La création d'un réseau urbain très performant en énergie renouvelable est un objectif commun avec le Département.

L'option retenue consiste à l'ajout d'une deuxième chaufferie biomasse (projet porté par la Fondation Sonnenhof) au réseau pour atteindre un taux d'EnR entre 90% de 95 %.

Engagements réciproques proposés :

Les partenaires s'engagent à accompagner la réalisation du projet de chaufferie et de réseau de chaleur, par des actions et des initiatives innovantes en matière d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

De plus, la ville assurera pour les collèves un prix de l'électricité compris entre 8 et 12 cts €/TTC/KWh.

c. Projets au titre de la santé :

Agrandissement et réaménagement de l'Institut de formation du Centre Hospitalier :

Le Centre Hospitalier a pour objectif de doubler les superficies de l'Institut de formation et d'améliorer le bien-être et les conditions de travail des élèves (100 élèves et 200 stagiaires sont accueillis chaque année) et des formateurs.

Le projet consiste à rénover les locaux du 1er étage et de s'agrandir par l'aménagement du 2ème étage. Il s'agit de créer des salles de cours, de travaux pratiques et travaux dirigés, des espaces détente, d'installer un ascenseur ou un élévateur pour Personnes à Mobilité Réduite.

Engagements réciproques proposés :

Les partenaires s'engagent à participer, à activer et à animer leurs réseaux, en vue d'orienter vers les métiers de l'aide à la personne, et de promouvoir les formations correspondantes.

3 – Coût des projets et plans de financement :

Les plans de financement des différents projets sont détaillés à l'article 4 de la convention partenariale.

Il est proposé que le Département s'engage à **subventionner les 4 projets suivants à hauteur des montants détaillés ci-dessous.**

a. Projets de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bischwiller :

Subventions d'investissement attribuées au titre du **fonds de développement et d'attractivité :**

Nature du projet	Coût prévisionnel HT de l'opération	Coût total HT éligible du projet	Montant maximal de la contribution financière du Département	Taux de subvention
Création de l'Espace Charrons/Pharmaciens	1 774 000€	1 143 000	228 600€	20%
Réhabilitation du Hall Chrétien Kummer	4 780 000€	4 780 000€	1 434 000€	30%
Création d'un réseau de chaleur	4 274 000€	1 942 000€	388 400€	20%
TOTAL	10 828 000€	7 865 000€	2 051 000€	

Soit un total de 2 051 000€ de subventions à la Ville de Bischwiller.

b. Projets de maîtrise d'ouvrage du Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller :

Subventions d'investissement attribuées au titre du **fonds de développement et d'attractivité :**

Nature du projet	Coût prévisionnel TTC de l'opération	Coût total TTC éligible du projet	Montant maximal de la contribution financière du Département	Taux de subvention
Agrandissement de l'IFAS	1 079 000€	1 079 000€	161 850€	15%
TOTAL	1 079 000€	1 079 000€	161 850€	

Soit un total de 161 850€ de subventions au CHDB.

Montant total des subventions : 2 212 850€.

Il est proposé que le Département s'engage par ailleurs à mettre son ingénierie à

disposition de la Ville de Bischwiller, de la Communauté d'Agglomération et du CHDB, avec l'appui de toutes les Missions plus particulièrement impliquées dans les projets de la convention partenariale.

La commission territoriale Nord, réunie le 14 octobre 2019, a rendu un avis favorable sur l'éligibilité des projets. Lors de sa réunion du 7 novembre 2019, elle a approuvé les termes du projet de convention-cadre de partenariat.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	90 000 000,00 €	31 100 819,00 €	2 212 850,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve dans le cadre de la démarche d'un partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin aux projets de développement et d'attractivité portés par la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, autour des 4 axes stratégiques suivants :

- la revitalisation du centre-bourg*
- la réussite éducative et la vitalité des services à la population*
- la santé*
- le territoire connecté à énergie positive ;*

- décide d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 2 051 000€ à la Ville de Bischwiller, au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 3 projets suivants :

- création de l'Espace Charrons/Pharmaciens : subvention de 228 600€*
- réhabilitation du Hall Chrétien Kummer : subvention de 1 434 000€*
- création d'un réseau de chaleur : subvention de 388 400€*

- décide d'attribuer une subvention d'investissement pour un montant total de 161 850€ au Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour le projet de réhabilitation et d'extension de l'Institut de formation d'aides-soignants ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ces projets ;

- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le

Département du Bas-Rhin, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller ;

- approuve les termes des projets de conventions financières afférentes à conclure respectivement entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Bischwiller, et entre le Département du Bas-Rhin et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, destinées à permettre le versement des subventions précitées pour chacun des projets évoqués ci-avant ;

- autorise son président à signer la convention partenariale précitée jointe en annexe à la présente délibération, ainsi que les conventions financières correspondantes précitées jointes en annexe à la présente délibération ;

- donne délégation à la Commission Permanente pour approuver toutes les conventions afférent à la mise en œuvre des dispositions de la convention partenariale précitée, notamment celles relatives à l'utilisation des équipements sportifs.

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY